

# Editorial

Paraît 8 fois par année - tirage: 5000 ex.

**Rédaction** : M. Robert Borgis,  
Ch. Du-Villard 10 - 1219 Châtelaïne  
Tél. 022 970.13.60 - Fax 022 970.13.61  
[rborgis@gmail.com](mailto:rborgis@gmail.com)

## Réalisation, Publicité, Mise en page

AA Actual Pub SA, Tél. 022 343.03.43  
Dominique Poupaert & Benoit Stolz

## Photos couverture :

Dominique Poupaert

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Reproduction autorisée avec mention de la source.

## Correspondance:

Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon  
M. Vetterli, président  
Case postale 114 - 1219 Aire

## Comité 2010-2011

**Président** : M. Hans-Ruedi Vetterli  
Ch. Crest-des-Isles 10 - tél. 022 797 24 59  
e-mail: [hans-ruedi.vetterli@e-clipx.ch](mailto:hans-ruedi.vetterli@e-clipx.ch)

## Membres :

Mmes Huissoud, Lachat et Leubaz.  
MM. Alarcon, Ardite, Borgis,  
Leubaz, Paley et rey-Mermier

## Cotisation annuelle 2010 :

Frs 25.- minimum  
CCP 12-15388-4

## Prochaine parution :

mi-juin 2010

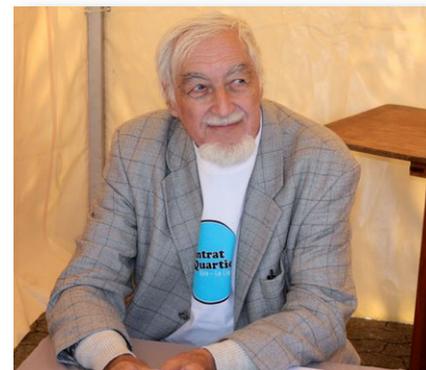
Délai de remise des textes :

fin mai 2010

Le « joli mois de mai » cher aux poètes et aux auteurs de chansons d'amour aura déjà quelques jours quand notre bulletin sera déposé (du moins nous l'espérons !) dans vos boîtes aux lettres continuant ainsi son rôle de lien entre la population de la presqu'île, les autorités communales et notre Association, selon le désir des pionniers de l'Association qui n'ont pas hésité, il y a 51 ans, à se lancer dans l'aventure d'éditer un bulletin.

Si la plupart des habitants appréciant la lecture de l'Echo d'Aire et le travail effectué par l'équipe rédactionnelle, certains l'ont d'ailleurs relevé lors de l'assemblée générale, en proposant même une augmentation de la cotisation.

Certes, la survie d'un modeste petit journal comme le nôtre (les gros titres de la presse ne sont pas épargnés) est tributaire du coût de son édition qui devrait, idéalement, être couvert par les recettes des annonces publicitaires, toujours plus difficiles à décrocher (... c'est la faute à la crise !)



Robert Borgis

Aussi la collaboration de tous devient non seulement nécessaire, **mais indispensable**. Collaboration, déjà maintes fois demandée sans trop de succès, dans la recherche d'annonceurs parmi vos parents, vos amis ou vos fournisseurs, l'intermédiaire des membres ayant une certaine efficacité.

Autre collaboration plus directe en n'omettant pas de régler la cotisation annuelle (CHF 25.--) mais également en versant un supplément au montant officiel de la cotisation, sorte de souscription volontaire et unique destinée à soutenir l'existence de l'Echo d'Aire.

**D'avance la plus vive gratitude pour votre soutien.**

CCP 12-15388-4

## Renseignements utiles

**Association des intérêts d'Aire-Le Lignon**  
c/o Mr Vetterli • Case Postale 114 • 1219 Aire

**Mairie de Vernier** Rue du Village 9 tél. 022 306 06 06  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Etat civil et cimetière** (sur rendez-vous) tél 306 06 30  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Service social communal** tél. 022 306 06 70  
rue du Village 1 Ouvert de 9h à 12h. et de 13h30 à 16h

**Arcade Emploi Jeunes** tél. 022 797 34 29  
av. Edmond-Vaucher 5

**Permanence juridique** Un mardi sur deux sur rendez-vous  
(voir avec Service social communal)

**Service de la petite enfance** tél. 022 306 06 80  
Rue du Village 1

**Location des locaux communaux** tél. 022 306 07 60  
fax 022 306 07 61

**Centre d'entretien de Vernier** tél. 022 306 07 00  
Via Monnet 3 fax 022 306 07 01  
(récupération, routes équipement, espaces verts)

**Levée des ordures** Transvoirie tél. 022 306 15 15

**Service des sports** Bois-des-Frères 30 tél. 022 306 07 70  
Secrétariat le matin

**Piscine du Lignon** tél. 022 796 62 96

**Police municipale** rue du Village, 38 tél. 022 360 06.50

**Sapeurs-pompiers de Vernier** tél. 022 788 40 72  
M. Silvano Porta, capitaine  
Ch. terroux 8c - 1216 Cointrin

**Sauveteurs-auxiliaires** tél. 022 738 36 89  
M. Eric Cochard, chef ou 079 430 90 51

**Gendarmerie genevoise** tél. 022 427 93 21  
Poste de Blandonnet

**L'arbre à jouets** tél. 079 401 51 04  
Ludothèque du Lignon, Pl. du Lignon 32  
Pour jouer sur place et emprunter - Lun: 16-18h30 - jeu: 15h30-18h  
Pour jouer sur place uniquement petits et parents - mer: 9-11h  
Tout public - mer: 14-17h

**Boutique 2000 du déjà porté** tél. 022 796 61 84  
Pl. du Lignon 32 - rez inf. derrière église catholique  
Lun: 14-17h - 1<sup>er</sup> lundi du mois de 14 à 19h - Jeudi de 15h30 à 18h.  
(Vente seulement)

**Bibliobus**  
Place du Lignon • un lundi sur deux: 11h-13h et 14h - 18h30

## Bibliothèques municipales

**Châtelaïne** av. de Châtelaïne 83a tél. 022 797 16 82  
Lun: 14-18h - mar: 14-18h - merc: 9-12h et 14-18h - jeu: 16-20h

**Avanchets** Galerie marchande tél. 022 797 05 55  
lun: 15h45-19h45 - mar: 14-18h - merc: 14-18h - vend: 14-18h  
et sam: 10-12h

**Vernier-Village** rue du Village 57-59 tél. 022 341 04 91  
lun et jeu: 14-18h - mar: 16-20h - merc: 9-12h et sam: 10-12h



Cinquième mois du calendrier grégorien, le premier jour du mois est celui de la **Fête du travail**, célébrée presque universellement, sauf aux Etats-Unis et au Canada (en septembre).

La tradition d'offrir le 1er mai un brin de muguet date de 1561, année où le roi Charles IX, ayant reçu, ce jour-là, un brin de muguet, l'idée lui plut et il décida d'en offrir à toute les dames, lançant ainsi cette bonne habitude.

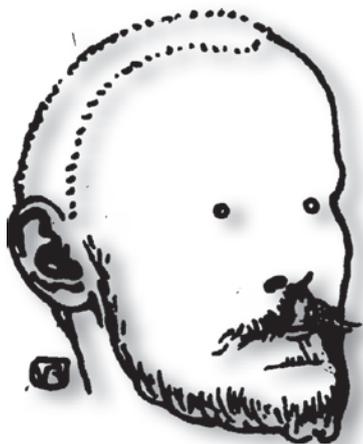
Du 1er au 31 mai, les jours augmentent de 71 minutes et le 21, à 5 h 34, le Soleil entre dans le signe des **Gémeaux**, dont le natif possède une double personnalité pas toujours facile à assumer, détestant l'ennui, dès que quelque chose le tracasse il essaye de l'éluder.

## Le dicton du mois

*Du mois de mai la chaleur,  
de tout l'an fait la valeur*

## Echo du passé

Le 22 mai 1910, décès à Paris de l'écrivain français Pierre-Jules Renard dit Jules Re-



Portrait de Jules Renard par Félix Vallotton  
paru dans *Le Livre des masques*  
de Remy de Gourmont

nard. Né le 22 février 1864 à Châlons-du-Maine, en Mayenne, où son père travaillait à la construction du chemin de fer. Dans ses œuvres et dans son « journal » il a écrit tout ce qu'il a vécu, tant pour briller que de ne plus douter de lui-même, Mais le succès n'est pas venu tout de suite.

Il habite début 1888 Paris à l'Hôtel des Etrangers, rue Tronchet 24, près de sa fiancée qui loge rue du Rocher 44. Jules Renard est l'un des principaux actionnaires du «Mercure de France» fondé en 1889 par de jeunes écrivains Il est élu en octobre 1907 membre de l'Académie Goncourt grâce à Octave Mirbeau.

Jules Renard meurt à l'âge de 46 ans d'artériosclérose, laissant une importante œuvre romanesque et des pièces de théâtre.

## Le saint du mois

Le **19 mai**, on fête saint Yves Hélory de Kermartin, Yves de Tréguier ou simplement **saint Yves**, né au milieu du XIII siècle dans une famille noble au manoir de Kermartin. À l'âge d'environ 14 ans, il part étudier à Paris, accompagné de son précepteur Jean de Kergoz (Kerc'hoz). Il y fait ses humanités, suivant des cours de théologie probablement à la Sorbonne. Ces premières études achevées il étudie le droit à l'Université d'Orléans dont la faculté est réputée à travers toute l'Europe à cette époque. Dès cette époque, il se fait remarquer par sa vie de privation en faveur des pauvres. Ses études achevées, il revient travailler à Rennes dans un premier temps, où il devient conseiller juridique du diocèse. L'évêque de Tréguier remarque ses talents et le presse de revenir à Tréguier. En 1284, l'évêque de Tréguier le nomme official, l'ordonne prêtre et lui confie successivement des paroisses, proches des terres de son enfance.

Il étonne ses paroissiens en prêchant en breton, alors que ses prédécesseurs le faisaient en latin, rendant ainsi accessible au peuple la compréhension de l'Évangile et de son message. Les gens l'apprécient pour sa façon de rendre la justice, il est réputé pour son sens de l'équité qui lui interdit de privilégier le riche sur le pauvre.

Saint Yves s'éteint le 19 mai 1303. Ses obsèques sont l'objet d'un faste et d'une ferveur populaire extraordinaire ; pour tous, il devient le « mirouër des ecclésiastiques,

avocat et père des pauvres, veuves et orphelins ». Il est canonisé en 1347 par le pape Clément VI et vénéré comme le **patron** de toutes les professions de justice et **notamment des avocats**.

## La pensée du mois

Aujourd'hui on ne sait plus parler, parce qu'on ne sait plus écouter

*Jules Renard*

## En direct de la Mairie



### Autorisations de construire du 20 mars au 3 mai 2010

#### Ville de Genève

installation provisoire d'un dépôt démontable ch. Source-St-Jean 3

#### Implenia SA

construction 4 immeubles locatifs et arcades rue Coupe-Gordon-Bennett 1

#### Hospice général

rénovation d'un appartement av. du Lignon 77

#### Savioz Immobilier

transformation monte-charge en ascenseur av. du Lignon 3

#### Services industriels

création nouvelle station de pompage ch. Château-Bloch 2

#### Services industriels

extension bâtiment électrique ch. Château-Bloch 2

#### M. Haenni

installation panneaux solaires ch. Isaac-Anken 22

#### Commune de Vernier

rénovation du jardin Robinson pl. du Lignon 26

**G. Darmon- JP Coray**  
construction garage préfabriqué  
ch. Source-St-Jean, 23bis

**S. Ciproso**  
transformation villa –création couvert  
rte du Bois-des-Frères 6b

**DMB S.A.**  
construction bâtiment industriel avec logement  
ch. des Carpières 8

**DMB S.A.**  
démolition bâtiment industriel avec logement  
ch. des Carpières 8

**Mme R-M.Pizzinat**  
création d'un couvert  
ch. du Grand-Champ 23

## **Conseil municipal**

### **Séance du mardi 20 avril 2010**

En début de séance publique, présidée par M. Stéphane Valente (UDC) il est procédé à l'assermentation de **M. Michel Henchoz (L)** en remplacement de M. Jean-Maurice Reverchon, démissionnaire.

**Dans les communications du Bureau du Conseil municipal, le président signale la réception d'une lettre de l'Association des intérêts d'Aire-Le Lignon concernant le ramassage des déchets (voir sous la rubrique « Vie de l'Association »)**

Par 23 oui, 10 non et 1 abstention le législatif accepte, après avoir refusé 2 amendements, une motion invitant le Conseil administratif à prévoir un reportage présentant les décisions prises au Conseil municipal et améliorer l'accessibilité de la salle du Conseil aux personnes à mobilité réduite et inscrire au budget 2011 un financement pour l'équipement technique en vue de la retransmission des séances sur le site Internet.

Une motion de la gauche (Verts, AGT, Socialiste) pour des marchés publics résolument orientés vers le développement durable est refusée par 18 non contre 17 oui, la voix du président ayant fait penché la balance en faveur du refus, après qu'un amendement de M. Chiaradonna (S) pour le renvoi en commission ayant été refusé, alors que celui de M. Billeter (Verts) demandant la suppression de l'art. 2 invitant la prise de contact avec la

centrale commune d'achat de l'Etat avait été accepté à l'unanimité.

Par 20 oui, 3 non et 11 abstentions, le crédit complémentaire de CHF 871.000. – destiné à couvrir le solde des frais pour la réalisation des travaux d'assainissement et d'aménagements urbains de la route de Vernier est accepté.

Les trois préavis défavorables de modification du régime des zones pour des parcelles situées à Vernier, à Montfleury, Crotte-au-Loup et Le Signal sont votés à l'unanimité, de même que le renvoi au Conseil administratif et au Grand Conseil de la pétition de 123 habitants contre le déclassement de terrains à Vernier.

Unanimité également pour l'envoi au Conseil administratif de la pétition concernant la tranquillité des habitants des immeubles sis au chemin de Maisonneuve 12a et 12b.

Toujours unanime, le Conseil municipal accepte la motion du groupe libéral invitant le Conseil administratif à déposer au plus vite une délibération pour un crédit complémentaire au budget 2010 en vue de l'augmentation de trois unités de l'effectif de la police municipale et dans la foulée et avec le même vote ouvre ce crédit supplémentaire de CHF 160'000, -- pour cet engagement de trois nouveaux agents.

Diverses délibérations du Conseil administratif son prises en considération et renvoyées dans les commissions ad hoc, **la demande de crédit de CHF 200'000. -- destiné à la réfection de parties des chemins des Platières (secteur entre les N°s 2 et 28), du Renard (entre le ch. des Platières et la petite placette) et du Progrès est acceptée à l'unanimité, en vote immédiat.**

L'examen d'une résolution urgente (voir encadré) Ardite (AGT) est accepté par 21 oui, 12 non et 1 abstention et après discussion cette résolution de soutien aux chômeurs est votée avec le même score de 31 oui, 12 non et 1 abstention.

**«Soutien de la commune de Vernier au référendum contre la modification de la LACI**

La commune de Vernier qui connaît comme vous le savez un taux de chô-

mage de 9,5% de sa population active doit donner un signal clair à ses concitoyens et aux autorités fédérales, en soutenant le référendum contre le projet de modification de la LACI.

Ce nouveau projet en cette période de crise est inadmissible et va encore plus prêter les jeunes, les personnes sans enfants, et les chômeurs de longue durée. Sous prétexte d'économie, et alors que la confédération à soutenue l'UBS, et possède encore 20 milliards de toxique, c'est une assurance sociale de plus que l'on tente de mettre à mal en créant une disparité entre tous les chômeurs.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier déclare :

Son soutien au référendum contre la modification de la LACI invite le Conseil administratif à diffuser cette résolution au travers de la presse

Insérer dans la prochaine édition de «Vernier Actualités» le dit référendum.»

**Réponses du Conseil administratif** aux questions de M. Yves Magnin relatives à la signalisation routière à la route du Bois-des-Frères et à l'éventualité de rendre payant le parking du stade d'Aire.

La signalisation lumineuse au carrefour rte du Bois-des-Frères/ch. Grand-Champ/ch. du Wellingtonia est à nouveau en fonction.

Les boutons-poussoirs du passage piétons au carrefour rte du Bois-des-Frères/ch. des Sellières fonctionnement et dysfonctionnement de la phase verte sur un poteau a été réparé. En ce qui concerne le parking, il n'a pas fait l'objet d'une réévaluation de son statut.

## **Nécrologie**

### **Décès annoncés du 20 mars au 30 avril 2010**

Barbalarga née Pagnod-Choulex, Madeleine Gilberte - 1930, rue du Village 3  
**Dallinge, Daniel Marcel  
1942, av. du Lignon 71**  
Desusinge née Duboule, Marcelle Marie  
1922, ch. de l'Écu c/La Châtelaine

Faydi, Edwige Christel  
1971, av. Louis-Casaï 42  
Fongeallaz, Jean Eugène Louis  
1924, av. de Crozet 42  
Gothuey née Delétraz, Lucienne Eugénie  
1922, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine  
Jörg née Neil, Rosa  
1927, ch. des Platières 23  
Kursner, Anré Fernand  
1936, ch. Henri-de-Büren 19  
Lägler née Lehmann, Maud Fanny  
1936, av. du Lignon 63  
Leu née Obrecht, Marie-Christiane  
1936, rue Oscar-Bider 13  
Martinez née Prieto, Francisca  
1927, ch. Du-Villard 14  
Micciarelli née Savio, Angela  
1925, av. de Crozet 14  
Montorfani, Dolores Juliette,  
1926, av. du Lignon 37  
Nicoud née Millioud, Irène  
1924, Vernier  
Pavone, Vincenzo  
1940, av. du Lignon 13  
Radano, Gennaro  
1939, rue du Grand-Bay 4  
Rothenbühler, Ernst  
1930, av. du Lignon 50  
Rudowicz, Hélène  
1935, av. du Lignon 5  
Zoller, Francis Marc  
1926, av. du Lignon 4

## Les Joyeux dimanches

La prochaine date pour celles et ceux qui se retrouvent isolés le dimanche et qui aimeraient passer un moment en bonne compagnie a été fixée, par le Réseau solidarité d'Aire-Le Lignon au

**dimanche 16 mai 2010**  
Centre de quartier du Lignon  
(derrière l'Eglise catholique)

**Au menu : couscous royal**

Une participation de CHF 7.- (minimum) par personne est demandée. Le vin est en supplément.



Inscription, jusqu'au  
vendredi au  
**022 796 62 79**  
ou **022 796 80 07**

## Association des Locataires de la Grande Tour (ALGT)

**dimanche 13 juin 2010 de 10h à 17h**  
sur l'esplanade entre les deux tours  
Le premier... « vide cave » de la Grande  
Tour du Lignon,

coût de l'inscription: CHF 2.-

Si vous souhaitez vider votre cave, des tables seront mises à votre disposition gratuitement, moyennant une caution (CHF 10.- par table).

L'inscription est réservée aux habitants du Lignon (professionnels exclus).

## Repas du mercredi midi au Lignon

**Les prochains repas à 12h les 19 et 26 mai et mercredis 2-9-16 et 23 juin au Centre de quartier du Lignon (sous l'église catholique)**

Inscription pour participer au repas par téléphone **022 796 42 67 jusqu'à 20 h le mardi avant le repas** (vous pouvez laisser un message sur le répondeur). **Une participation de CHF 5.- est demandée.**

Si vous souhaitez faire connaître un plat typique de votre pays ou votre meilleure recette de cuisine ou si, tout simplement, vous aimez cuisiner, contactez la Carambole (voir numéro plus haut) pour choisir le jour et discuter le plat que vous voulez préparer.

## Signe distinctif pour cyclomoteur

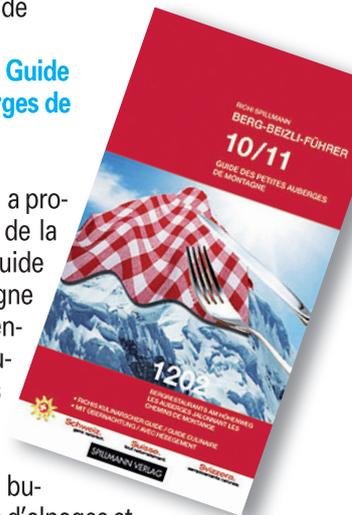
**C'est le 31 mai, le dernier délai pour remplacer la vignette 2009 par celle de**

2010 sur les plaques des cyclomoteurs. Même date « butoir » pour les vignettes des cycles.

## La randonnée et le plaisir

Qui dit randonnée et plaisir associe aussi randonnée et repas, c'est une des raisons si plusieurs guides pédestres traitent de ces deux sujets. Nous vous signalons ci-dessous la parution de

### La 9e édition du Guide des petites auberges de Montagne



« Tourisme Suisse » a proclamé 2010 l'année de la randonnée et ce guide pratique de montagne passe en revue l'ensemble des restaurants alpins, des gîtes d'étapes et auberges d'altitude, ainsi que des buvettes, des métairies d'alpages et des « grotti ». La présentation de chaque lieu d'accueil comporte les indications pratiques indispensables, description, horaires d'ouverture, hébergement de nuit, gares routières ou ferroviaires les plus proches, idées d'excursions et leur durée estimée, et bien sûr localisation. Un guide thématique qui présente également les spécialités culinaires ou régionales, la cave à vin et l'ambiance. En outre, 29 cartes topographiques permettent de repérer aisément les régions citées dans le guide. Tous les lieux sont accessibles à pied, et la plupart d'entre eux également en vélo de randonnée

Le livre est disponible dans les librairies  
(No. ISBN 978-3-9523295-2-8)

Renseignements complémentaires:  
M. Leandro Sewer, av. du Lignon 47  
Tél. 022 796.13.07

## Pompes funèbres officielles

Ouvert 7 jours sur 7  
Permanence téléphonique  
24 heures sur 24

**Tél. 022 418 60 00**



VILLE DE  
GENÈVE  
4, rue du Vieux-Marché  
(face à l'ancienne mairie des Eaux-Vives)

## **Solidarité avec la Fondation Sanfillipo**

Le Rotary Club de Bellegarde avec l'écurie automobile de la Meute de Genève, organisent dimanche 30 mai 2010, de 10 h à 17 h parking du centre commercial de Val Thoiry grand rassemblement de véhicules historiques d'exception et motos.

Cette manifestation a pour but d'aider l'association Sanfillipo pour la recherche sur les maladies génétiques infantiles rares.

Entrée libre, buvette, restauration, jeux pour les enfants. Baptêmes comme passager dans diverses voitures. Avec la participation de l'orchestre de jazz, les Feetwarmers. Circuit de modélisme avec démonstrations de plusieurs champions, vente de diverses maquettes télécommandées, avec possibilité de les essayer sur le circuit. Stand de vente de revues sur les voitures anciennes. Défilé des miss régionales. Le bénéfice intégral sera versé à la fondation Sanfillipo. **La Fondation compte sur votre soutien !**

## **Giratoire du Lignon**

Dans notre bulletin N° 6 de l'année 2005, le « taupier » relevait dans son bloc-notes la pauvreté de la décoration florale (!) du carrefour à l'entrée de la Cité, en comparaison à d'autres aménagements réalisés par le Service des espaces verts de la Commune.

Les habitants de la région auront-ils le bonheur en cette année 2010 de découvrir un carrefour (très fréquenté) doté d'un aménagement floral suscitant l'admiration de tous et permettant à chacun d'apprécier le talent et le travail des jardiniers de la commune.

## **La Fête des voisins**

**Mardi 25 mai 2010, prenez un verre avec vos voisins...**  
Manifestation, qui a vu le jour en 1998 en France, en vue de renforcer les liens sociaux entre habitants d'un même immeuble ou quartier, dont le principe est simple et convivial : inviter ses voisins à prendre un verre, dans son appartement, au jardin ou dans l'allée de l'immeuble.

Une occasion d'aller à la rencontre de ses voisins, de partager un moment de convivialité et développer la solidarité de proximité et ainsi rendre le sourire au quartier.

## **Thé dansant au Lignon**

Avec le soutien du Contrat de quartier, un essai de mise sur pied d'un **thé dansant pour les seniors** le dimanche après-midi avec, au programme, un enseignement du tango argentin, discipline différente des tangos pratiqués dans les bals populaires.

**Les dimanches 30 mai - 6 juin - 20 juin**

**Centre de quartier du Lignon**

**(sous église catholique)**

**De 14h à 15h :**

**enseignement sommaire aux non initiés.**

**De 15h à 17h30 : Thé dansant**

**Entrée libre. Renseignement :**

M. Georges Guinot - tél. 022 796.70.82

## **Un livre à découvrir**

**Denise Rauss - Chauveton**

Habitante du Lignon, ancienne enseignante à l'école primaire du Lignon et professeur d'arts plastiques au C.O. des Grandes Communes elle vient de terminer un ouvrage pour enfants qu'elle présente



**Le voyage de Titwatt**

du mercredi 26 mai au vendredi 4 juin 2010 de 16 h à 20 h sauf samedi et dimanche et sur demande au 022 796 65 62. au foyer de l'église protestante du Lignon :  
**Vernissage le mardi 1er juin dès 18h**

## **Fête des Mères**

Le dimanche 9 mai, pour notre pays, on célébrait la Fête des Mères. Les premières traces de célébration en l'honneur des mères sont présentes dans la Grèce antique, lors des cérémonies printanières en l'honneur de Rhéa, mère des Dieux

et notamment de Zeus. Ce culte était célébré aux Ides de Mars, dans toute l'Asie mineure. Une fête religieuse romaine célébrait les matrones le 1er mars, lors des «matroniales».

En 1908, les Etats-Unis développent la Fête des mères moderne telle qu'on la célèbre de nos jours, en instaurant le «Mother Day», en souvenir de la mère de l'institutrice Anna Jarvis.

Notre bulletin paraissant après cette date, c'est donc avec un peu de retard, mais du plus profond du cœur, que la rédaction adresse ses sentiments les meilleurs à toutes les mamans et leur dédie ce petit poème composé par une habitante du Lignon, Mme Claudine DeVicenti.

## **Maman**

*Maman, c'est le doux mot  
La ravissante chose  
gazouillée au berceau  
par l'enfant qui repose.  
Et ce murmure exquis  
le berce doucement.  
Il a déjà compris le cœur de sa maman  
Et puis au fil des jours,  
Sa langue se délie.  
Et dans un sourire charmant,  
Pour premier salut à la vie,  
Il lâche ce seul mot : maman !  
Et que de fois, en grandissant  
Répète-t-il journellement  
« Maman, Maman ! »  
Plus tard, on n'ose plus le dire  
Ce mot naïf que l'on disait,  
Et d'autres mots viennent s'écrire  
Au livre où le cœur les lisait.  
Mais l'homme, quoi qu'il puisse faire  
En lui toujours cache l'enfant.  
Et quand sa bouche dit « ma mère »  
Son âme dit tout bas « Maman ».*



## **La Fanfare de Vernier chez Alain Morisod**

Retransmis, le samedi 1er mai, en direct de l'Auditorium Stravinski à Montreux, la populaire émission de télévision «Les Coups de cœur d'Alain Morisod» a permis aux téléspectateurs (et au public sur place) d'applaudir entre autres Maurane, Frank Michael et le «régional» Patrick Juvet et... petite surprise, **la Fanfare municipale de Vernier, sous la direction de Philippe**

**Berthoud**, qui invite d'ailleurs ses amis et le public genevois à son prochain concert au

**Victoria Hall**  
**Samedi 29 mai 2010 à 20 h**  
**« Rêves d'enfants »**

Avec la participation de la « Fun Phare » et des élèves des écoles primaires de Vernier et de Confignon.

## La vie de notre Association

### Assemblée générale

«Le Rhône est un long fleuve tranquille et dans la boucle genevoise de son cours vit une population paisible, heureuse et satisfaite» tel serait le constat que l'on pourrait tirer en regard de la participation relativement faible à notre assemblée générale qui s'est déroulée, à la buvette de la salle communale d'Aire, le vendredi 16 avril dernier, l'occasion de faire le point sur l'activité du comité et sur les problèmes concernant le quartier. Dans l'assistance, nous avons relevé, avec plaisir, la présence de M. Stéphane Valente, Président du Conseil Municipal, M. Thierry Cerutti, Maire de Vernier et des conseillers municipaux Josette Monnier, Yves Magnin et Jean-Luc Ardite.

Les rapports du président (activités 2009), du trésorier et des vérificateurs des comptes n'ont donné lieu à aucun commentaire et ont été approuvés à l'unanimité. Le comité sortant, a été réélu par acclamations, avec, événement rare et exceptionnel, l'arrivée d'un renfort bienvenu, en la personne de **M. Jean-Luc Ardite, domicilié au Lignon**. Par contre M. Eric-Herbert Biass a demandé à être déchargé de sa charge au comité et a été vivement

remercié pour son engagement, notamment pour les problèmes d'urbanisme et d'environnement.

Le président, M. Hans-Ruedi Vetterli ayant accepté de poursuivre son mandat, il a été reconduit, par acclamations, à la tête de l'Association.

Quant à la cotisation annuelle, elle est maintenue à CHF 25. – au minimum, après discussion, suite à une proposition d'augmentation.

L'association sera présente à la Fête des promotions, le 2 juillet, avec un stand de jambon à la broche et salade de pommes de terre et organisera, à nouveau cette année, sa traditionnelle soirée choucroute, le samedi 20 novembre, pour des raisons de disponibilité des locaux et également pour éviter la pléthore de manifestations de fin d'année.

Et, comme de coutume, c'est avec le verre de l'amitié que l'assemblée générale a pris fin.

**Avez-vous pensé à la cotisation 2010 ?**  
**CHF 25. — ( minimum)**

### Ramassage des ordures et déchets

Nous publions ci-dessous la lettre que notre Association a adressé au Conseil municipal de Vernier concernant le ramassage des ordures, objets encombrants, déchets de jardin et compost.

*Monsieur le Président, Chers membres du Conseil municipal,*

*La semaine après les fêtes de Pâques était certainement une semaine difficile pour l'entreprise en charge de l'enlèvement des déchets dans les quartiers de notre commune.*

*Pas de passage le Vendredi Saint ni le lundi de Pâques.*

*Pourtant, la commune a établi un « Guide déchets ménagers » bien intentionné prévoyant une levée des déchets encombrants le mardi 6 avril, une levée des ordures ménagères, papier/carton, le PET ainsi que les déchets verts le mercredi 7 avril. Le camion n'est pas passé le mardi, laissant les déchets encombrants pour... le lendemain ? Le mercredi matin du 7 avril, témoins à l'appui, tous les déchets ont disparu dans le même camion. Des meubles, des haut-parleurs, les déchets ménagers ainsi que 10 sacs de feuilles mortes et un petit sapin ont fait le voyage vers le centre d'incinération de Cheneviers. Réponse de l'équipe du camion : « Ce n'est pas grave, aujourd'hui on prend tout ! »*

*Faisant partie de la Commission consultative, je suis outré du comportement de l'entreprise Transvoirie en charge des levées des ordures. Si les déchets ne sont pas correctement « emballés », Transvoirie doit refuser l'enlèvement. Je me demande à quoi sert un guide si la Transvoirie ne respecte pas le contrat ? La commune (enfin, les contribuables !) paie la facture pour ce service rendu. D'autres membres de notre association ont également remarqué que l'équipe prend n'importe quoi, n'importe quand ... tout dépend de leur humeur.*

*Quelques remarques encore concernant ce « Guide déchets ménagers », qui, à notre avis, est très difficile à comprendre. Je prend l'exemple du mercredi 14 avril :*

- 1. Levée des ordures ménagères,*
- 2. du papier et carton,*
- 3. levée du PET.*

*Combien de passages du camion sont-ils nécessaires pour enlever le tout, en respectant le slogan « en triant rien ne se perd, tout se récupère ! » Il faudrait expliquer aux gens*

**Nouveau**



**Le Hyundai ix35**

**ALCADIS**

Rte du Pont-Butin 14 • T. 022 879 03 33 • www.alcadis.ch



**HYUNDAI**

PAF 0310

comment le PET et le verre seraient récupérés devant chez soi. Nous n'avons jamais vu passé un camion prendre le papier, le verre et le PET devant nos maisons. Jusqu'à présent, les points de chute sont les déchetteries locales. Je me trompe ?

Avec mes meilleures salutations

Hans-Ruedi Vetterli  
Président AIAL

## Parlons jardinage

En mai, la douceur s'installe tout à fait sur le jardin, c'est le branle bas de combat ! Les tâches s'accumulent, si le temps est sec, l'arrosage doit reprendre.

Sur le balcon comme au jardin d'agrément, c'est l'heure de récupérer les oignons des plantes à bulbes mais aussi de semer les annuelles rustiques. Il est aussi temps de planter dans les jardinières les fleurs d'été sans oublier d'arroser abondamment surtout par temps sec !

### Rosiers

On entre dans la grande période de floraison. Eboutonnez ceux à grandes fleurs. Palissez les grimpants. Supprimez les gourmands qui poussent à la base des pieds, en les arrachant s'ils sont assez jeunes. Sinon, taillez le plus bas possible.

Si vous avez constaté l'an dernier des problèmes d'oïdium, n'hésitez pas à pratiquer un traitement préventif à base de soufre avant les grandes chaleurs. Epargnez les fleurs ! Surveillez l'apparition des pucerons et traitez à la première alerte. Arrosez généreusement les sujets récemment plantés.

### Pelouses

Apportez un engrais gazon sur la pelouse humide. Roulez. En fin de mois, commencez les arrosages si nécessaires. Veillez à ne pas régler votre tondeuse trop bas : cela compromet le maintien d'une atmosphère humide. Tondre régulièrement les pelouses installées.

### Fleurs

Semez toutes les fleurs d'été en pleine terre dans les massifs : cosmos, tournesol, scabieuses, eschscholtzia.... Juste avant de semer, pensez à épandre une fine couche d'un mélange de terreau et de compost. Les primevères sont semées en godets et

laissées à l'ombre, à température modérée, le temps que la levée soit complète. Il faut alors les placer au soleil. Plantez les géraniums, annuelles en massifs (cosmos, soucis, pourpier, nigelles, capucines,...), derniers glaïeuls et autres bulbes d'été (dahlias, cannas, crocosmias). les oeillets d'Inde, zinnia et sauges en bordure. Coupez les tiges florales des iris, comme celles des narcisses et tulipes si ce n'est déjà fait. En revanche, laissez le feuillage sécher naturellement et attachez les plantes grimpantes au fur et à mesure de leur développement. Traitez les roses trémières contre la rouille.

### Fenêtres et balcons

Plantez fleurs annuelles et géraniums dans les jardinières. Semez des grimpantes (capucine, ipomée, pois de senteur, ...) en place sur le balcon pour garnir les rampantes, en respectant trois critères importants : des plantons de qualité (même s'ils sont plus chers à l'achat), des récipients aux bonnes dimensions et un bon substrat (terre à géraniums) et là aussi les bons mélanges ont un prix. Mettez en place une couche d'écorces de pin (paillage), utile en cas de chaleur pour limiter l'évaporation. Variez les plaisirs ! Pourquoi pas des aromatiques ou même un pied de lavande pour enrichir une jardinière au soleil ? Par temps chaud, apportez chaque soir environ 1l d'eau pour chaque grande jardinière.

### Dans la maison

Rempotez toutes les plantes récemment achetées. Rappelez-vous : seuls les pots en terre cuite permettent une respiration convenable des mottes ! Nettoyez régulièrement les feuilles vernissées des plantes d'appartement (caoutchouc, ficus...). et apportez régulièrement de l'engrais, et surfez les plantes d'intérieur trop imposantes pour être repotées (caoutchouc, schefflera, yucca, ficus benjamina). Pulvériser chaque jour un peu d'eau non calcaire sur les feuillages afin de contrer la sécheresse de l'air.

## Vernier fleuri

Inscrivez-vous gratuitement à ce concours (catégories fenêtres et balcons ou terrasses et villas). organisé par le Service des espaces verts de Vernier afin d'encourager les habitantes et habitants à décorer fenêtres, balcons, terrasses et entrées. Avec cette inscription à Vernier fleuri, vous par-

ticiperez également au concours cantonal Inscription jusqu'au 31 mai. Formulaire d'inscription à demander au Service des espaces verts au 022 336 07 00



## Le truc du mois

### Salade de fruits

une salade de fruits aura plus de saveur si vous ajoutez un peu d'écorce de citron vert râpée après avoir soigneusement lavé le fruit à l'eau chaude pour enlever les traces de traitement.

## La recette de Tante Lotte

### Filets aux champignons

Pour 4 personnes: 4 blancs de volaille; 500g de champignons de Paris; 150g de lardons; 1 cuiller à soupe de graines de sésame; 2 citrons; 3 cuillères à soupes d'huile; sel et poivre

Nettoyer les champignons, émincez-les. Faites chauffer l'huile dans une poêle et mettez les blancs de volaille à dorer sur les 2 faces, jouter à la fois les champignons de Paris et les lardons. Faites cuire entre 10 et 12 minutes, en mélangeant et en retournant la viande régulièrement.

Parsemez les graines de sésame sur la viande et les champignons, salez et poivrez. Pressez les citrons, versez le jus dans la poêle et mélangez. Aux premiers bouillons, retirez du feu et servez aussitôt.



# Agenda

## A la Macav

Maison d'artisanat  
communal amateur de Vernier

Rue du Village 52 – Vernier

du 17 mai au 5 juin 2010

**Michèle Chiorino Preisig  
& Sarah Preisig**

« Ambiance »  
Expo-photos Mère-fille

 **Vernier propre**

## Grand nettoyage de printemps

Samedi 29 mai de 9 h à 14 h

**8h30**

Rassemblement Parking de la piscine (sous le couvert)  
Distribution sacs et gants et formation des équipes

**9h00**

Départ des tournées de ramassage

**Dès 12h30**

Grillades au Bois-de-la-Grille offertes par la commune

Merci d'annoncer votre participation (022 306.07.00) pour faciliter la planification

## Au P'tit Music Hohl

**21 et 22 mai Gina Bianchi**

«Vieille moi jamais !» One womenshow

**29 mai et 5 juin**

The Snappers en Concert

**27 mai et 18 juin**

Dominique Poupaert

Tour de chant : «20'000 jours sur la terre»



Prix chf 25.- • 022 798 8 798 • Repas en terrasse à 19h • spectacle à 21h30



**pharmacie du lignon**

articles de droguerie photos

parfumerie diététique



  
**EAU DE GENÈVE**  
purement et simplement  
*Simplement écologique*

[www.eaudegeneve.ch](http://www.eaudegeneve.ch)

 Une énergie propre à chacun